



Cdd.commissions.heures sup.la totale

Par **neirda**, le **23/07/2012 à 10:36**

Bonjour, rnje me permet de vous contacter et vous demander vos conseils suite à mon départ d'une grande société. Je ne souhaite pas donner le nom de la société (éventuellement par message privé si ça peut aider) rnj'ai été embauché sur Plan de Campagne (PACA) le 1er juillet 2011 dans un magasin de meuble. rnMon contrat est un CDD de 18 mois je crois mais il n'y avait pas de date de fin de contrat dans la mention durée du contrat. On ne m'a pas donné d'explication sur ça : "oui c'est normal, ne vous inquiétez pas". rnj'ai alors signé les 2 exemplaires, mais le directeur commercial n'a pas souhaité me remettre le double: "ne vous inquiétez pas il vous sera remis". Même en insistant il n'a pas voulu me le laisser. Une lecture rapide m'a été accordée, un oeil sur les plafonds de commission, et un directeur commercial qui semble plus essayer de me faire comprendre ce qu'il veut plutôt que ce qui est écrit. rnLa paye: de ce que j'ai compris au début: un fixe est donné à hauteur du smic. arrivé à 37000€ de chiffre d'affaire on touche 3%, 47000 3.5%, 50000 4%, 60000 4.5%. Que du vague, car arrivé à 47000€ de chiffre je n'ai gagné que le smic. arrivé une seule fois à 60000, j'ai gagné 2200€. Mon chiffre variait entre 30000 et 45000€ tous les mois. je ne gagnais que le smic tous les mois, pour travailler mardi, mercredi, jeudi, samedi, dimanche. Les jours fériés le magasin ne fermait pas, le 1er mai je n'ai pas eu le choix non plus. rn10 mois se sont suivis, et toujours pas de double de contrat, malgré demandes à la DRH. pas de convention collective disponible. Le patron m'a dit que si je voulais la voir, il me la montrerait, malgré mes relances elle ne m'a jamais été fournie. J'ai alors trouvé une place en CDI, et ai contacté la DRH pour lui annoncer. Elle me demande ma date de départ, et me demande si je veux démissionner. Je lui ai dit simplement que je crois que mon contrat a pas de date de départ. Mon directeur arrive FURIEUX en me disant que je lui ai pas dit que je contactais la DRH. elle me rappelle, et me demande un courrier précisant que je souhaitais quitter la société à cette date, c'est à dire la fin de la semaine. je lui ai dit "accord" mais ne l'ai jamais fait, craignant que ça passe pour une démission. rnLe directeur me somme de rester une semaine avant de partir. Obligatoirement, et que je serais payé sur le nombre de jour et pas sur la commission. il met alors toutes mes

affaires sur les autres vendeurs.rnAujourd'hui j'ai reçu mes documents de départ mais les sommes sont douteuses.rnMerci

Par **neirda**, le **23/07/2012 à 10:43**

j'ai essayé de résumer mais cela me semble difficile. Surtout que cela s'ajoute un patron qui insulte ses vendeurs, des responsables qui ne nous disent pas bonjour une fois sur 2 et dont on connaît à peine le nom. Entre autre dans ce borborygme, les salaires étaient versés entre le 10 et le 25 des fois.rnrnJ'ai envoyé un courrier leur demandant mon contrat et ma dernière fiche de paie, qui ne m'ont pas été envoyés, il y a une semaine. Aucune réponse.rnrnJ'appuie sur l'employé exemplaire que j'ai été.rnJ'ai reçu un chèque, mes documents assedic et le solde de tout comptes, avec un décompte des salaires, mais difficile de comprendre quoi que ce soit, et pour recalculer, personne ne comprend les fiches de payes, car déjà je suis qualifié de télévendeur, difficile de comprendre le calcul des commissions et d'une compensation pour dimanche qui change rien au salaire entre autres .rnrnJuste deux choses de plus: on m'a fait signer un papier vers février : j'atteste ne pas avoir fait d'heures supplémentaires etc... personne ne voulait le signer mais on nous a Tous Obligés, dit que si on n'était pas content on pouvait partir. Personne n'a réussi à prendre le document en photo ou en avoir un double.rnrn>>> le chèque que m'a envoyé la société pour mon départ, avec ma paie et des indemnités je crois, et les jours de congés... Enfin j'ai du mal à recalculer quoi que ce soit étant donné que j'ai reçu un chèque et je ne comprend pas vraiment ce que ça compte... Je peux l'encaisser ou pas? Parce que depuis mon départ je n'ai rien encaissé de eux, et le manque d'argent commence à se faire lourd.rnrnVoilà. Que puis-je faire, que dois-je faire?rnrnMerci de l'attention que vous portez à ma demande.